



# RAPPORT D'ACTIVITE 2021

## **L'ASSOCIATION**

Fin 2021 l'association compte 15 adhérents ; elle est gérée par un conseil d'administration de 7 membres qui a désigné un bureau de 4 personnes pour assurer la gestion courante.

### **Conseil d'administration d'ASP 04 en 2021**

<b>Bureau</b>	<b>Présidente :</b> <b>Vice Présidente</b> <b>Secrétaire :</b> <b>Trésorier :</b>	Madame Marie-Françoise HARTOG Madame Hélène VERNY Madame Claudie LECLERE Monsieur Jacques LECLERE
Madame Annie Du Garreau		Madame Dominique Gau
Monsieur Alain GAIMARD		

Les statuts prévoient que le Conseil est élu pour 3 ans ; son mandat ayant débuté en 2019, le renouvellement est à prévoir lors de l'assemblée générale 2022.

L'Association ne dispose pas de local propre depuis la fermeture en 2018 de l'ancienne maison des associations, Elle bénéficie de la mise à disposition, par le centre hospitalier de Manosque, d'une salle où tenir les formations et les groupes de parole,

L'adresse du siège social est :

Maison des associations  
337 avenue de l'Argile boîte 6  
04100 MANOSQUE

L'Association est régie par des statuts déposés en Préfecture.

L'association est membre de la SFAP et fait partie de l'UNASP.

L'association est agréée comme organisme de formation ; et comme association de défense des usagers du système de santé.

## **ACTIVITE D'ACCOMPAGNEMENT**

### **L'équipe d'accompagnement**

Fin 2021, l'association compte 12 bénévoles ayant suivi la formation initiale.

3 nouveaux bénévoles commencent leur formation.

L'organisation légale des soins palliatifs prévoit pour chaque nouveau bénévole un entretien avec une psychologue avant et après la formation initiale :

ils sont assurés en 2021 par Madame Mélissa RIBOT, psychologue.

Des groupes de parole sont proposés chaque mois aux bénévoles, animés par Madame Catherine Billé-Demech, psychologue.

### **Activité des bénévoles d'accompagnement**

Elle s'exerce :

- Dans des lieux de soins ; soit par une présence régulière, soit à la demande. Ces interventions entrent dans le cadre de conventions passées entre l'association et les établissements concernés ; on en donne ci-après la liste et la date de signature :

Hôpital de Manosque et MR St André (2001)  
Clinique Jean Giono  
CHA centre d'hémodialyse des Alpes (2002)  
EHPAD les Cèdres (2004) à Manosque  
Centre de soins le Verdon (Gréoux) (2012)  
EHPAD de Valensole (2009)  
EHPAD de Puimoisson (2009)  
EHPAD de Malijai (2019)

EHPAD d'Oustaou de Lure de Peipin (2012)  
EHPAD d'Oraison (Bois de Galfard) (2012)  
Hôpital de Riez (2012)  
EHPAD et SSR de Forcalquier (2009)  
EHPAD de Banon (2009)  
EHPAD de Volx (2016)  
EHPAD de l'Etoile à Manosque (2017)  
EHPAD les Opalines (2017) Oraison

Ces conventions régissent l'action des bénévoles auprès des malades, les liaisons avec les équipes soignantes, et les informations à partager.

- A domicile, selon les demandes.

### **BILAN DE L'ACTIVITE D'ACCOMPAGNEMENT EN 2021**

LIEU D'INTERVENTION		Nbre interventions	Nbre visites	Heures passées	Km parcourus
CAFE AIDANTS	MANOSQUE	2	4	4	32
DOMICILE	FORCALQUIER	5,00	5,00	5,00	48
DOMICILE	MANOSQUE	3,00	3,00	5,00	144
DOMICILE	PUIMOISSON	4,00	4,00	4,00	120
DOMICILE	ROUMOULES	3,00	3,00	3,00	80
DOMICILE	VILLENEUVE	10	10	12	92
DOMICILE	VINON	2,00	2,00	3,00	77
EHPAD	BANON	33	89	77	950
EHPAD	ETOILE	23,00	60,00	40,50	170,6
EHPAD	MALIJAI	30,00	84,00	67,00	1800
EHPAD	PUIMOISSON	1,00	1,00	0,50	32
EHPAD	VOLX	24	68	31	644
ENDEUILLES	MANOSQUE	5	17	10	80
HOPITAL	FORCALQUIER	27	60	53	915
HOPITAL	MANOSQUE	46	156	96	426
HOPITAL	RIEZ	5	5	5	220
JGIONO	MANOSQUE	30	75	54	660
<b>TOTAL 2021</b>		<b>253</b>	<b>646</b>	<b>470</b>	<b>6413,6</b>

La dispersion géographique des demandes, et des domiciles des bénévoles, induit des déplacements importants, compliquant la réponse aux demandes d'intervention.

*Nota - Une intervention peut permettre plusieurs visites de patients, un même patient est rencontré plusieurs fois ; les chiffres donnés ne correspondent donc pas au nombre de patients accompagnés : il est de quelques unités à domicile, plusieurs dizaines dans les lieux de soins.*

**Groupes de parole** : 10, assurés par Catherine Billé-Demech psychologue, rassemblant en moyenne 7 participants.

## **ACTIVITE DE FORMATION**

### **&Formation initiale**

Plusieurs entretiens ont abouti à retenir 4 candidats pour la formation initiale de 2021.

La formation initiale s'est effectuée par la combinaison de participation à des formations continues, aux groupes de parole, et des accompagnements en binôme avec des bénévoles déjà formés.

### **&Formation continue**

Au total, 13 membres de l'association en ont bénéficié. ASP 04 a proposé 5 sessions à Manosque .

#### **BILAN DE LA FORMATION CONTINUE EN 2020**

DATE	INTITULE DE LA FORMATION	FORMATEUR	TEMPS PASSE	LIEU DE FORMATION
06/03/21	Renoncer au projet sur l'autre	L. Picque	6h	Manosque
27/03/21	Validation de Naomi Feil	P. Tucci	6h	Manosque
15/05/21	Comment percevons nous la mort ?	Y. Pinna	6h	Manosque
02/10/21	L'éthique dans l'accompagnement	Z. Froissart	6h	Manosque
27/11/21	Nos émotions et nos relations à autrui	M. Cardinale	6h	Manosque

## **DIFFUSION DE LA CULTURE PALLIATIVE**

### **Communication**

Une conférence débat sur le thème de l'euthanasie a été organisée le 17 septembre à Manosque (petite salle Jean le Bleu), animée par le docteurs Caillol ; elle a réuni une trentaine de participants.

C'est en même temps une action de formation.

Pour présenter et faire connaître à un large public les objectifs et les activités de l'association, nous avons participé, en tenant un stand, à deux forums d'associations - Manosque le 11 septembre et St Étienne les Orgues le 5 septembre.

**Participation aux activités** de plusieurs organisations ou instances départementales et régionales, dans le cadre de la défense des droits des usagers, Détaillé dans le rapport moral.

## **ACTIVITES ADMINISTRATIVES**

Les membres du bureau se tiennent en liaison régulière pour assurer le secrétariat, le courrier – postal et électronique- la comptabilité, le fonctionnement interne de l'association, la préparation et le suivi des formations, les activités de liaison avec de multiples organismes. Cela représente beaucoup d'heures de travail indispensables à la bonne marche de l'association, et le concours de nouveaux bénévoles est vivement souhaité.

## **BILAN FINANCIER**

Le bilan financier 2021 est positif de 996 euros . Les subventions demandées ont été accordées, toutes au niveau demandes, mais il faut déplorer leur arrivée très tardive qui rend le pilotage difficile. Du côté des dépenses, deux postes principaux : la prise en charge des frais de déplacement -un peu plus de 1300 euros- et surtout les formations -3800 euros-, pour un total de charges de 7000 euros. L'association a privilégié ces dépenses importantes pour assurer son activité (formation et accompagnement), tout en gérant strictement son budget, d'où ce résultat qui compense le bilan négatif (-700 euros) de 2020.